

	PROJET PEDAGOGIQUE IFSI/IFAS 2023-2028			IF/INT/2-2
	DOCUMENT MAITRE			Version n° : 01
				Date de création : 07/2023
Rédaction : équipe pédagogique et JF. DURANTON	Validation : JF. DURANTON, directeur	Approbation : C. MAURIELLO, référent GEID	Date de mise à jour :	

1- Comprendre les orientations de la formation	p.1
2- Appréhender la conception générale de la formation	p.2
2.1. Les valeurs professionnelles	p.2
2.2. Le questionnement éthique	p.3
2.3 Les choix pédagogiques	p.3
2.4. Les objectifs pédagogiques des apprentissages	p.4
2.5. Les intervenants extérieurs	p.4
2.6. L'apprenant, acteur de sa formation	p.4
2.7. L'identité professionnelle	p.5
2.8. La posture du cadre de santé formateur	p.5
3- Développer l'offre pédagogique numérique	p.6
4. Favoriser la construction identitaire professionnelle de l'apprenant dans son parcours de professionnalisation	p.7
4.1. L'enseignement clinique dans l'alternance	p.7
4.2. GEASP	p.8
4.3. Simulation	p.8
4.4. L'analyse de pratique	p.9
4.5. Le raisonnement clinique	p.9
4.6. L'acquisition des éléments de compétence en stage	p.10
5- Analyser les besoins de l'apprenant	p.10
5.1 Le référent pédagogique	p.11
5.2. Le suivi pédagogique individualisé (SPI)	p.11
5.3. Le suivi pédagogique collectif (SPC)	p.12
5.4. La régulation	p.12
5.5. L'évaluation	p.13

5.6. L'évaluation du processus de formation	p.13
5.7. L'autoévaluation	p.14
6- Accompagner des apprenants en situations de handicap	p.14
7- Individualiser les parcours et prévenir la rupture des parcours	p.15
7.1. Le formateur accompagnateur	p.15
7.2. Les 5 capacités pour un accompagnement individualisé	p.15
7.3. Le contrat pédagogique	p.16
7.4. L'accompagnement clinique	p.16
7.5 L'accompagnement et ses limites	p.17
8- Poursuivre la planification de l'alternance	p.17
9- Mettre à disposition la liste des lieux et places de stage	p.18
10- Connaitre les modalités d'encadrement et de tutorat en stage	p.18
11- Mettre en œuvre des modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stages	p.19
12- Offrir des prestations pour promouvoir la qualité de vie étudiante	p.20
12.1. Aides financières	p.20
12.2. Se loger	p.20
12.3. Prendre soin de soi	p.20
12.4. Erasmus +	p.20
12.5. Crous	p.21
12.6. BDE	p.21
12.7. Activités culturelles	p.21
12.8. Possibilité d'emploi	p.22
13- Evaluer le projet pédagogique par un suivi d'indicateurs	p.22
14- S'engager dans une démarche développement durable	p.22

A l'origine de ce projet pédagogique 2023/2028, l'histoire des instituts : IFSI et IFAS du Centre Hospitalier Ardèche Nord, avec qui nous entretenons un partenariat privilégié, et les enjeux du système de santé actuel. L'institut fait partie du Groupement Hospitalier du Territoire de la Loire. Pour la première fois, ce projet pédagogique est commun à l'IFSI et à l'IFAS.

Ce dispositif vous permet de prendre connaissances des différents objectifs mis en place par l'équipe pédagogique pour favoriser votre professionnalisation et atteindre votre projet professionnel.

1- Comprendre les orientations de la formation

En tant qu'apprenant, vous abordez les apprentissages nouveaux, riche de connaissances préalables, qui doivent être prises en compte soit comme obstacle à lever, soit comme ressources à exploiter.¹

La formation est une formation d'adulte, professionnalisante et par alternance. La formation est fondée sur un mode d'accompagnement de l'apprenant, cheminement où le cadre de santé formateur est à votre côté ; vous vous autodéterminez sur votre parcours.

L'accompagnement nécessite la construction d'une relation éducative. A la fois présumé d'ordre logique et principe éthique, le postulat d'éducabilité demande de considérer l'apprenant comme éduable. (Concept d'éducabilité développé par Philippe Meirieu, Tommy Terraz et Amandine Denimal).

Il fait figure de point d'ancrage permettant la mise en œuvre d'une éthique de la bienveillance et fait émerger le concept d'altruisme. Il repose sur l'idée que tout apprenant peut apprendre, progresser, s'émanciper et devenir autonome.

L'éducabilité n'attend ni résultat, ni progrès obligatoire.

Mais le principe d'éducabilité peut être porteur de préoccupantes dérives : on sait ce qu'il advient quand on se donne pour objectif d'éduquer "quoi qu'il en coûte".

¹ BOURGEOIS E., NIZET J. : « L'adulte en formation », p 25.

L'éthique du formateur lui tient lieu de boussole et s'il s'investit auprès des apprenants, il ne fait pas de leur réussite un enjeu personnel. Le cheminement de l'apprenant appartient à l'apprenant.

La formation vous permet de faire évoluer votre développement personnel et d'acquérir votre identité professionnelle.

Elle vous permettra de développer :

- habiletés,
- créativité,
- écoute et observation,
- communication,
- analyse,
- négociation,
- auto-évaluation
- adaptabilité.

Il s'agit, au fil des apprentissages, à l'institut comme sur le terrain, de vous permettre de développer votre sens des responsabilités, votre autonomie et votre réflexivité.

2- Appréhender la conception générale de la formation

2.1. Les valeurs professionnelles

Les valeurs professionnelles sont déclinées dans le décret n° 2016-1605 du 25 novembre 2016 relatif au Code de Déontologie des infirmiers.

L'équipe pédagogique retient les valeurs fondatrices suivantes qui seront le socle de votre construction identitaire professionnelle :

- l'humilité : faire preuve de modestie,
- le respect de l'autre, de la vie,
- l'honnêteté, le désintéressement personnel, l'intégrité,

- la responsabilité : la rigueur, l'engagement, la conscience professionnelle,
- la confraternité : la solidarité, le respect du travail de l'autre,
- la bienveillance : le respect des besoins et des attentes des personnes,
- la non-discrimination : absence de jugement, considérer l'autre quel qu'il soit,
- l'impartialité : objectivité.

2.2. Le questionnement éthique

L'institut est un lieu propice à l'émergence des questionnements éthiques des futurs professionnels. Nous abordons ce questionnement lors de partage d'expériences de stage, d'analyse de situation, de suivi pédagogique individuel et dans les enseignements. A travers les situations présentées, le cadre formateur favorise l'émergence d'un questionnement éthique chez l'apprenant.

2.3 Les choix pédagogiques

Le projet est construit sur un modèle d'appropriation des savoirs. Différentes théories d'apprentissage sont mises en œuvre :

- Le cognitivisme : les formateurs ciblent les incontournables qui sont mobilisés tout au long de la formation. Ils construisent la progression pédagogique, donnent les contenus, aident l'apprenant à s'approprier les contenus.
- Le constructivisme est un modèle participatif et constructif. Chaque apprenant se crée ses propres représentations du monde grâce à un processus itératif d'essais et d'erreurs. L'apprenant propose des solutions et participe activement à la construction de ses connaissances.
- Le socioconstructivisme est un modèle participatif et constructif. Chaque apprenant au sein d'un groupe, par les échanges, se crée ses propres représentations du monde grâce à un processus itératif d'essais et d'erreurs. L'apprenant propose et participe activement aux débats pour construire ses connaissances et celles des autres.

2.4. Les objectifs pédagogiques des apprentissages

A partir du référentiel de formation, les formateurs définissent des objectifs pédagogiques. Ils construisent ensuite des éléments de contenus vous permettant de comprendre, agir et transférer, contribuant ainsi à la construction de la compétence.

- Comprendre : l'apprenant acquiert les savoirs et savoirs faire nécessaires à la compréhension des situations.
- Agir : l'apprenant mobilise les savoirs et acquiert la capacité d'agir et d'évaluer son action.
- Transférer : l'apprenant conceptualise et acquiert la capacité de transposer ses acquis dans des situations nouvelles.

2.5. Les intervenants extérieurs

Les universitaires et/ou les professionnels avec une expertise dans un domaine spécifique s'inscrivent dans votre processus de professionnalisation.

- Les universitaires participent à cette démarche par :
 - leur apport et leur transmission du savoir scientifique dans leur domaine d'expertise, par le biais de la formation en distanciel principalement,
 - leur ouverture du champ de vision complémentaire à la profession.
- Les professionnels participent à cette démarche par :
 - le partage de leur expérience,
 - leur apport et leur transmission de connaissances, de leur savoir-faire et leur questionnement, de problématiques de terrain,
 - la complémentarité avec l'équipe pédagogique dans leur domaine d'activité.

2.6. L'apprenant, acteur de sa formation

Vous êtes dans une formation d'adultes, pour adultes, par des adultes.

Vous vous inscrivez dans un processus dynamique durant la formation, au cours duquel vous êtes acteur de votre parcours de professionnalisation en :

- développant des ressources théoriques et méthodologiques, des habiletés gestuelles et des capacités relationnelles,
- reconnaissant vos émotions : vous apprenez à prendre du recul, analyser, vous remettre en question, faire preuve d'ouverture d'esprit et d'écoute.
- développant une éthique professionnelle ; vous êtes capable de questionner vos pratiques et de vous positionner en accord avec les valeurs professionnelles.

Vous êtes acteur, force de propositions. Vous êtes participatif, impliqué. Vous construisez votre réflexivité en étant capable de décrire, d'analyser, de critiquer et d'émettre des hypothèses.

2.7. L'identité professionnelle

La construction de votre identité professionnelle est un processus progressif tout au long de la formation.

Elle repose sur l'acquisition et la mobilisation de 10 compétences. Pour faciliter votre construction identitaire, il vous est proposé :

- des suivis pédagogiques individuels tout au long de la formation avec le formateur cadre de santé, référent pédagogique,
- des temps de réflexion individuelle sur l'évolution de vos représentations de la profession infirmière,
- des suivis pédagogiques collectifs, notamment au cours des stages, basés sur une méthodologie d'analyse,
- vos représentations professionnelles sont travaillées par l'intermédiaire de la méthode du Blason.

2.8. La posture du cadre de santé formateur

L'accompagnement comporte trois processus indissociables :

- accueillir et écouter l'apprenant,
- l'aider à discerner et à délibérer,
- cheminer avec bienveillance à ses côtés.

Il s'agit de :

- soutenir votre engagement et votre implication dans l'exploration de nouvelles manières de voir et d'agir,
- favoriser et encourager votre auto-évaluation,
- contribuer au développement de vos capacités à communiquer et interagir avec vos pairs,
- faciliter le développement d'une pensée critique étayée,
- prévenir les ruptures de parcours.

3- Développer l'offre pédagogique numérique

Depuis plusieurs années, avec l'utilisation d'une plateforme, les connaissances universitaires sont principalement délivrées par l'intermédiaire de cours en e-Learning. En effet, certaines unités d'enseignement, principalement celles relevant des savoirs contributifs, sont construites par des universitaires, sous forme de formation en ligne avec des supports électroniques disponibles en permanence via une plateforme. Même si des temps de travail sont aménagés sur le planning des étudiants, cette formule d'enseignement vous permet d'avancer à votre rythme, de vous aménager des temps d'études adaptés à vos contraintes. De plus cette plateforme dispose de nombreuses informations sur la vie de l'institut, les législations professionnelles et peut également être utilisée pour certaines évaluations.

Pour l'apprentissage de l'anglais, vous pourrez accéder à une autre plateforme. Cette dernière met en œuvre différentes méthodes d'apprentissage de l'anglais en santé.

Nous souhaitons, désormais développer l'utilisation d'outils numériques pour favoriser les apprentissages. Avec le déploiement d'un logiciel d'entraînement au calcul de doses Simdose, mis à votre disposition sur les ordinateurs du CDI et de la salle informatique, vous pourrez vous entraîner aux calculs de doses. L'utilisation de ce logiciel associé aux interventions des formateurs a pour but la maîtrise de cette pratique courante de l'infirmier.

De plus, l'institut a la volonté de moderniser l'offre de formation afin de la rendre plus accessible et plus attractive. Aussi, nous travaillons à l'élaboration d'une stratégie à mettre en œuvre en vue de la transformation digitale de la structure de formation.

4. Favoriser la construction identitaire professionnelle de l'apprenant dans son parcours de professionnalisation

Le parcours de professionnalisation est un processus long dans lequel vous êtes pleinement acteur de votre formation. Il nécessite le développement d'une pensée critique qui consiste à dépasser le registre de l'intuition et du manque d'objectivité.

L'objectif du travail autour de la pensée critique est d'analyser sa pensée pour pouvoir la réajuster et donc de devenir un praticien réflexif.

Au cours de la formation, des opérations mentales seront travaillées afin d'interpréter une information dans une situation de soins. En effet, la pensée critique n'est pas simplement un processus linéaire mené étape par étape, il est également un processus acquis par le biais de l'expérience, de l'engagement de l'apprenant acteur et d'une curiosité pour les nouvelles connaissances.²

4.1. L'enseignement clinique dans l'alternance

« L'enseignement clinique se définit comme étant le volet de la formation par lequel le candidat apprend, au sein d'une équipe, en contact direct avec un individu sain ou malade et/ou une collectivité, à organiser, dispenser et évaluer les soins globaux requis à partir des connaissances et compétences acquises. »³

L'alternance intégrative repose sur l'organisation systématique d'une articulation entre les situations de travail et les situations de formation à l'institut.

Elle est donc à la fois source d'ancrage de connaissances théoriques transférées à une pratique de terrain mais aussi source d'« *acquisition de nouvelles connaissances par la voie de l'observation, de la contribution aux soins, de la prise en charge des personnes, de la participation aux réflexions menées en équipe.* »⁴

² *Esprit critique en soins infirmiers. EMC - Savoirs et soins infirmiers 2009:1-13 [Article 60-285-B-10].*

³ Directive européenne sur la reconnaissance des qualifications - JOCE - 30/09/2005

⁴ Référentiel de formation – Annexe 3

Les périodes de formation à l'institut préparent à développer vos apprentissages nécessaires à votre future fonction.

Les périodes de formation en stage permettent de mobiliser les apprentissages dans des contextes réels.

4.2. GEASP

Le groupe d'entraînement à l'analyse de situations professionnelles est une méthode d'apprentissage centrée sur l'apprenant. Le dispositif d'orientation réflexive qu'est le GEASP, réunit un groupe de pairs, accompagnés par un animateur, pour réfléchir à partir de situations professionnelles vécues par les participants. Il s'agit d'une réflexion à posteriori, pour comprendre le travail réel, le contexte, le sens donné à la situation et les stratégies mises en œuvre. *« Cette méthode est une opportunité pour accompagner le mouvement de professionnalisation des apprenants. La prise de conscience d'un vécu et de problématiques partagés en commun, le développement des liens sociaux avec des collègues ... »*⁵

4.3. Simulation

Méthode pédagogique active et innovante basée sur l'apprentissage expérientiel et la pratique réflexive⁶. *« Le terme Simulation en santé correspond à l'utilisation d'un matériel (comme un mannequin ou un simulateur procédural), de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soin, dans le but d'enseigner des procédures diagnostiques et thérapeutiques et de répéter des processus, des concepts médicaux ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels »*.⁷

Ainsi, *« le but est de permettre aux étudiants de résoudre des problèmes des plus simples aux plus complexes soit individuellement soit en équipe de professionnels.*

⁵ E. Zaoui. Problématiques professionnelles et intérêts de l'analyse de pratiques dans le champ des soins infirmiers. EMC - Savoirs et soins infirmiers 2009;1-7 [Article 60-060-G-10].

⁶ Guide de bonnes pratiques en matière de simulation en santé HAS Décembre 2012.

⁷ HOMERIN Marie-Pierre, ROUMANET Marie-Cécile, « Évaluation des étudiants infirmiers en situation simulée : en quête de sens et d'éthique », *Recherche en soins infirmiers*, 2014/3 (N° 118), p. 38-51. DOI : 10.3917/rsi.118.0038. URL : <https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2014-3-page-38.htm>

La simulation repose sur un principe éthique : « *jamais la première fois sur un patient* ». ⁸

Il est attendu de la part des participants un investissement lors des séances de simulation et une attitude active et bienveillante.

Ce moyen pédagogique s'inscrit dans les enseignements dispensés, notamment les travaux dirigés.

Les simulations en santé s'organisent sous forme de:

- Scénarii (jeux de rôle, situations cliniques emblématiques etc.),
- Simulateurs patients (mannequin ou apprenant),
- Simulateurs procéduraux (utilisation des procédures),
- Simulateurs environnementaux (5 salles de pratique, 1 salle de simulation en santé).

Par ailleurs, l'ASV, l'analyse de la simulation par la vidéo, permet par son visionnage de prendre conscience de vos actions et de vos réactions, de mesurer l'écart aux regards des RBPP, recommandations de bonnes pratiques professionnelles et de les réajuster.

4.4. L'analyse de pratique

A partir des expériences de stage, l'analyse de pratique permet de développer votre posture réflexive. Elle permet la mise en liens des savoirs et de la pratique par la prise de recul, le questionnement, la confrontation aux RBPP et le réajustement. En donnant du sens à la situation de soin, elle favorise la construction et la stabilisation des connaissances et compétences et participe à la construction de votre identité professionnelle. Elle donne du sens à votre pratique.

4.5. Le raisonnement clinique

Le raisonnement clinique en sciences infirmières est l'utilisation de la cognition et de stratégies cognitives pour analyser et interpréter des données de façon systématique afin de générer des hypothèses et des alternatives de solutions.

⁸ Référentiel de formation – Annexe 3

Le raisonnement clinique est une méthode hypothético-déductive dirigée vers la résolution de problème(s), par la détermination d'un diagnostic de situation clinique.⁹

La finalité est de résoudre le ou les problème(s) clinique(s) du patient et d'assurer une prise en soins efficiente et personnalisée.

La méthode résolution de problème permet de développer vos capacités à réaliser des recueils de données pertinents et cohérents pour analyser et évaluer toute situation de soins ou de santé.

Elle permet d'établir des diagnostics dans le domaine infirmier, de mettre en œuvre la conception et la conduite des projets de soins ou de la promotion de la santé et de prévention, dans un contexte de pluri professionnalité.

4.6. L'acquisition des éléments de compétence en stage

Les temps de stage permettent d'intégrer et de stabiliser vos connaissances et de développer vos compétences.

L'acquisition des compétences s'appuie sur l'alternance entre les temps de formation théorique et clinique à l'institut et sur les lieux de stage. Pendant le stage, vous êtes sous la responsabilité d'un maître de stage et bénéficiez de tuteurs et de professionnels de proximité qui vous encadrent. Vous formulez des objectifs d'apprentissage en tenant compte à la fois de vos besoins d'apprentissage et des spécificités du stage. Pour cela, vous disposez du portfolio et du livret d'accueil du lieu de stage.

5- Analyser les besoins de l'apprenant

Différents moyens sont mis œuvre pour mesurer vos besoins d'apprentissage et ainsi vous proposer un accompagnement plus personnalisé.

⁹ <https://www.cairn.info/revue-recherche-en-soins-infirmiers-2012-4-page-13.htm#:~:text=Le%20raisonnement%20clinique%20en%20sciences%20infirmi%C3%A8res%20est%20l'utilisa tion%20de,pour%20r%C3%A9soudre%20un%20probl%C3%A8me%20clinique.>

5.1 Le référent pédagogique

Chaque (cadre) formateur est référent pédagogique d'un groupe d'apprenants répartis de manière aléatoire.

Le rôle du référent est de vous accompagner tout au long de votre parcours de formation en vue de votre professionnalisation.

5.2. Le suivi pédagogique individualisé (SPI)

Le suivi pédagogique individuel consiste en un entretien individuel entre l'apprenant et le référent pédagogique. Les objectifs de cette rencontre sont de vous accompagner dans votre parcours de professionnalisation et de créer une relation de confiance tout au long du cursus.

Le SPI d'accueil est réalisé en début de formation, il permet :

- à l'apprenant et au référent pédagogique de faire connaissance
- de situer l'apprenant dans son parcours de formation antérieure
- d'appréhender la motivation de l'apprenant
- d'évaluer les moyens de l'apprenant à sa disposition pour son apprentissage
- d'analyser et d'identifier les besoins de l'apprenant.

Le SPI de retour de stage est réalisé en fin de stage et vous permet, à partir de votre autoévaluation, de faire le bilan de vos compétences, afin d'orienter vos objectifs d'apprentissage.

Le SPI de semestre est réalisé chaque fin de semestre afin de réaliser un bilan des apprentissages, de la participation, la posture, la construction identitaire, le vécu de la formation, le projet professionnel.

Des SPI peuvent avoir lieu à la demande des apprenants et/ou des responsables de la formation.

Chaque apprenant peut bénéficier d'un accompagnement pédagogique individualisé lorsqu'il rencontre des difficultés d'apprentissage. Lorsque des difficultés relèvent du domaine relationnel, il est proposé de faire appel au psychologue du point écoute.

Pour les élèves aide - soignants: Accompagnement Personnalisé Individuel (API) :

Des temps d'accompagnement seront réalisés en **début de formation** afin d'analyser et d'identifier les besoins de l'élève et de proposer un suivi individualisé par la forme de rencontres avec le formateur ou en groupe(s).

5.3. Le suivi pédagogique collectif (SPC)

Des SPC sont réalisés en groupes et organisés à différentes étapes de la formation : préparation au départ en stage, retour d'expériences en stage, enquête de satisfaction et de formation...

A partir des objectifs fixés pour chacune de ces étapes, le cadre de santé formateur favorise la confrontation d'idées, les échanges entre apprenants qui peuvent ainsi trouver de l'aide auprès de leurs pairs.

Il accompagne l'apprenant dans sa professionnalisation et son positionnement.

5.4. La régulation

Intégrée dans la formation, ce temps d'accompagnement intervient dès que nécessaire.

Un temps de régulation peut être réalisé avant et/ou après chaque évaluation. La régulation a pour but de :

- Réajuster les connaissances théoriques et pratiques
- Favoriser les interactions,
- Contribuer à la confrontation d'idées,
- Améliorer l'auto-évaluation,
- Faciliter le partage des vécus et des émotions,
- Permettre à chaque apprenant de pouvoir évaluer sa propre progression.

Ainsi, la régulation favorise l'inscription active de chaque apprenant dans son processus d'apprentissage en autorisant le développement de la connaissance de soi.

Un suivi pédagogique individuel pour la relecture de la copie ou le travail peut être réalisé à votre demande.

Seul, l'apprenant peut réguler ses apprentissages, on parle ainsi d'autorégulation.

La régulation permet aussi d'aborder les points positifs ou à améliorer dans la formation, la vie au sein de l'Institut, la vie de la promotion...

Des temps de régulation de groupes peuvent être organisés lorsque la dynamique de la promotion le nécessite.

5.5. L'évaluation

L'évaluation est un temps actif des apprentissages pour toutes les unités d'enseignement et modules dont les stages. Le rattrapage est considéré comme une possibilité de réajuster les incompréhensions.

Lors de la présentation de chaque UE ou module, les objectifs et les modalités ainsi que la grille d'évaluation sont présentés et expliqués aux apprenants.

Concernant les étudiants IDE : seul ou en groupe, à l'écrit ou à l'oral, vous participez à différentes modalités d'évaluation : évaluation des connaissances, analyse de situation ou de pratique, élaboration de projets de soins, simulation en santé et participation active.

Ces modalités d'évaluation évoluent au cours de votre parcours : en début de formation, l'évaluation de l'acquisition des connaissances ; en milieu et en fin de formation, la mobilisation des connaissances en situation.

Concernant les élèves AS : L'évaluation se présente, comme déclinée dans le référentiel de formation, sous la forme d'études de situation soit ramenées par l'apprenant de son lieu de stage, soit données par les formateurs et sous la forme d'une pratique simulée.

5.6. L'évaluation du processus de formation

Des enquêtes de satisfaction sont réalisées à la fin de chaque semestre pour la formation IDE et à la fin de chaque bloc pour la formation AS. Cette évaluation permet une analyse et un réajustement, si nécessaire, par les formateurs de l'ingénierie des unités d'enseignements ou des modules.

Un bilan global de fin de formation est organisé.

5.7. L'autoévaluation

L'autoévaluation fait partie intégrante du processus d'évaluation formative. Il est indispensable de renforcer vos capacités à comprendre vos propres processus de pensée.

L'autoévaluation vous permet de recueillir des données : sur votre production, sur votre fonctionnement, sur vos acquis, vos point forts, vos lacunes, vos progrès, ... dans le but de réfléchir à votre apprentissage et de progresser.

De même, à travers votre autoévaluation, vous identifiez vos besoins d'apprentissage, formulez des objectifs pour lesquels vous vous appropriez les ressources et les stratégies de travail nécessaires. Enfin, vous évaluez les résultats obtenus que vous réajustez si besoin.

6- Accompagner des apprenants en situations de handicap

L'Institut de Formation accompagne le parcours des apprenants en situation de handicap (toutes reconnaissances RQTH ou reconnaissance qualité travailleur handicapé, maladies chroniques invalidantes, troubles « Dys » ...). L'apprenant peut en faire la demande n'importe quand au cours de sa formation. Son parcours sera formalisé par des points d'étape et des bilans.

- Pour cela, il appartient à l'apprenant d'en faire la demande auprès des référents H+ s'il le souhaite (leurs bureaux sont signalés par un logo H+). Son rôle est d'évaluer avec l'apprenant concerné, les besoins d'aménagement et d'adaptation, et de réfléchir avec l'équipe pédagogique et les professionnels des lieux de stages sur ce qu'il est nécessaire et possible de mettre en place. Chaque situation est appréhendée de façon singulière.
- Les apprenants peuvent demander un aménagement d'examen. Des dispositifs particuliers, dès lors que le handicap est reconnu, (par exemple l'attribution de quart temps) peuvent être accordés par le directeur, cependant les évaluations resteront conformes au référentiel de formation.

C'est le directeur de l'établissement qui décide des mesures mises en œuvre.

L'Institut s'engage à développer sa réflexion et ses actions en faveur de la prise en compte des situations de handicap qui se présenteront.

7- Individualiser les parcours et prévenir la rupture des parcours

7.1. Le formateur accompagnateur

Le formateur vous accompagne¹⁰ dans la construction de votre identité professionnelle pour devenir un professionnel compétent.

Le formateur définit avec vous des moyens pour favoriser vos apprentissages, développer le sens de l'observation, le raisonnement, l'analyse et l'élaboration de liens avec vos expériences.

Vial et Caparros-Mencacci définissent l'accompagnement en trois phases: ¹¹

- Phase 1 : entente et création d'un espace commun : bienveillance, encouragement, confiance.
- Phase 2 : rencontre : cheminement vers le changement. Processus de problématisation entretenu par la relation et l'interaction.
- Phase 3 : formalisations et retour réflexif sur le chemin parcouru.

Des temps spécifiques comme le SPI, les SPC, les API et régulations, évoqués en amont, permettent cet accompagnement.

7.2. Les 5 capacités pour un accompagnement individualisé

Lors des temps d'accompagnement, 5 capacités sont explorées pour analyser avec vous votre évolution durant votre parcours de formation :

¹⁰ Accompagner : faire avec ; impliquer ; rendre la personne acteur.

¹¹ L'accompagnement professionnel ? Méthode à l'usage des praticiens exerçant une fonction éducative. Michel Vial et Nicole Caparros-Mencacci, (préface de Jean-Marie De Ketele). De Boeck, collection Pédagogies en développement, Bruxelles, 2007 », *Entreprendre & Innover*, 2014/2-3 (n° 21-22), p. 47-52.

- **les capacités cognitives et métacognitives** : les capacités cognitives sont les capacités de notre cerveau qui nous permettent d'être en interaction avec notre environnement : elles permettent de percevoir, se concentrer, acquérir des connaissances, raisonner, s'adapter et interagir avec les autres. (<https://centre-ressource-rehabilitation.org/>)

Les capacités métacognitives : La métacognition est la connaissance personnelle d'un individu sur ses capacités et ses fonctionnements cognitifs.

- **la capacité d'analyse** : l'analyse est l'étude minutieuse, précise faite pour dégager les éléments qui constituent un ensemble, pour l'expliquer, l'éclairer.

- **la capacité à se professionnaliser** : Il s'agit d'un processus d'acquisition de savoirs et de compétences professionnelles en situation réelle.

- **la capacité relationnelle** : Aptitude à entrer en relation avec les autres et à établir des rapports sains avec eux.

- **la capacité à se positionner** : Se situer, se définir par rapport à quelqu'un, quelque chose.

7.3. Le contrat pédagogique

Proposition faite à la demande du cadre de santé formateur référent pédagogique ou de l'apprenant afin de vous soutenir et vous orienter dans votre parcours de formation. Il vous permet de vous responsabiliser en vous engageant dans sa mise en œuvre. Cette entente écrite est un outil de suivi qui indique précisément les objectifs et les activités négociés, les ressources ou les moyens employés pour les atteindre avec un échéancier précis et des propositions de critères et un mode d'évaluation.

7.4. L'accompagnement clinique

Chaque terrain de stage bénéficie d'un formateur référent. Cet accompagnement peut être initié à la demande de l'apprenant, à la demande du référent pédagogique, à la demande du tuteur ou du maître de stage. L'accompagnement est déclenché par des difficultés à adopter une posture d'apprenant et/ou par des difficultés relationnelles et/ou d'apprentissages. L'accompagnement peut être réalisé soit en individuel soit en groupe restreint, en stage ou à l'institut.

A l'IFAS, chaque élève bénéficie au moins d'un accompagnement clinique au cours de l'année scolaire quelle que soit sa situation.

L'accompagnement clinique a pour objectif :

- Evaluer la progression du parcours de l'apprenant dans la construction identitaire professionnelle.
- Réguler les apprentissages : L'auto-évaluation et la réflexivité permettent à l'apprenant de faire évoluer ses pratiques en les confrontant avec les recommandations de bonnes pratiques.
- Contribuer à l'autonomisation et la responsabilisation de l'apprenant.
- Accompagner l'apprenant dans l'acquisition de la posture d'acteur de sa formation.
- Etayer sa propre réflexion.

7.5 L'accompagnement et ses limites

Votre construction identitaire peut entraîner des blocages ou des tensions qui peuvent conduire à réinterroger le projet professionnel. A ce moment-là, le formateur référent pédagogique peut vous inviter à identifier vos contradictions et clarifier votre projet professionnel pour vous engager dans celui-ci ou envisager une ré-orientation.

De plus, la relation éducative n'est pas une relation d'aide ni une relation affective. Si le formateur référent pédagogique perçoit que votre besoin, à certaines étapes de votre processus de professionnalisation, nécessite une relation autre qu'éducative qui ne s'inscrit pas dans son champ de compétences, il peut être amené à vous proposer de rencontrer d'autres professionnels.

8- Poursuivre la planification de l'alternance

A chaque rentrée, la frise organisationnelle de votre année de formation vous sera transmise. Par la planification des temps de formation à l'institut et les temps en milieu professionnel cet outil vous permet une lisibilité de l'alternance.

Cette alternance est dite intégrative. Elle repose sur l'organisation d'une articulation entre les situations de travail et les situations de formation à l'institut. L'alternance intégrative favorise donc un rapprochement plus étroit entre les savoirs théoriques et la pratique professionnelle.

En effet, l'alternance intégrative « *réalise une étroite connexion et interaction entre formation théorique et formation pratique, de même qu'un travail réflexif sur l'expérience* »¹². Aussi, la relation entre savoirs et compétences, ainsi que la réflexion menée par l'apprenant sur son savoir dans l'action sont essentiels dans un souci de professionnalisation. En milieu professionnel, les tuteurs solliciteront vos apprentissages théoriques et favoriseront par le biais de situations d'apprentissage le développement de vos compétences. A l'institut, les formateurs vous accompagneront dans l'analyse de pratiques ou situations vécues en milieu professionnel, l'apprentissage de bonnes pratiques indispensables à la prise en charge globale des patients. Ces allers-retours entre théories et pratiques ont pour but votre professionnalisation.

9- Mettre à disposition la liste des lieux et places de stage

Conformément aux textes, les périodes en milieu professionnel ont lieu dans des structures sanitaires et médico-sociales. Votre parcours de stage tient compte des types de stages prévus par le législateur.

Différents établissements vous accueillent en stage. Vous trouverez la liste de stages dans le document cartographie des stages mis à jour chaque année.

10- Connaître les modalités d'encadrement et de tutorat en stage

Lors des temps en milieu professionnel, afin de développer vos compétences et apprentissages :

- Le tuteur assure l'accompagnement de l'apprenant et évalue sa progression dans l'acquisition des compétences.
- Le maître de stage, le plus souvent un cadre de santé, est le garant de la qualité de l'encadrement ; il met en place les moyens nécessaires à celui-ci.

¹² Gimonet J.-C. (2008), Réussir et comprendre la pédagogie de l'alternance des maisons familiales rurales, L'Harmattan, 206 p

- Les professionnels de proximité guident l'apprenant, lui expliquent les actions, nomment les savoirs utilisés et rendent explicites leurs actes. Ils amènent progressivement l'apprenant à mener des activités en autonomie.

L'institut propose aux professionnels, dans le cadre de la formation continue, des formations tutorat.

11- Mettre en œuvre des modalités d'évaluation de la qualité des lieux de stages

A la fin de chaque stage, les coordonnateurs de promotion vous proposeront une enquête de satisfaction. Ce questionnaire permet de suivre le niveau de satisfaction individuel des apprenants vis-à-vis de leurs expériences en milieu professionnel.

Les objectifs de ces enquêtes sont les suivants :

- Evaluer la perception individuelle des étudiants sur l'encadrement et vos apprentissages
- Assurer le suivi et réajuster si nécessaire les conditions de réalisation des stages avec les établissements d'accueil.

Ce questionnaire est confidentiel, non-anonyme et remis à tous les apprenants.

Les résultats feront l'objet d'une analyse. Cette analyse sera restituée à l'équipe pédagogique et aux établissements d'accueil au moins une fois par an dans un souci d'ajustements potentiels.

Néanmoins, en cas de difficultés lors de vos stages, nous vous invitons à contacter le formateur référent du lieu de stage ou votre formateur référent pédagogique. De plus, vous pouvez remplir une feuille d'événement indésirable disponible au rez de chaussée de l'institut et ce malgré les enquêtes de satisfaction.

12- Offrir des prestations pour promouvoir la qualité de vie étudiante

12.1. Aides financières

Des aides financières sont possibles. Il appartient à chacun de faire les démarches. Les droits à bourses sont soumis à une obligation d'assiduité. Vous pouvez retrouver le détail des aides sociales sur le site etudiant.gouv.fr

Il faut prendre contact avec la secrétaire administrative qui vous aidera pour le fond pour le maintien en formation sanitaire et social.

12.2. Se loger

Pas de logement à l'institut, des annonces sont disponibles au secrétariat. Les apprenants en situation de handicap peuvent visualiser une cartographie de logements accessibles.

12.3. Prendre soin de soi

Vous avez possibilité de prendre contact avec une psychologue : point écoute. (1^{ère} séance gratuite). En effet, nous avons privilégié un temps d'aide individuelle pour permettre de vous exprimer librement à votre initiative.

Le dispositif point écoute a comme objectif de vous permettre :

- d'exprimer toute difficulté relationnelle, de fatigue émotive, d'anxiété vécue lors de votre processus d'apprentissage, tant en stage qu'à l'IFSI,
- de dépasser votre niveau actuel de performance en relation et/ou en relation d'aide et de vous amener à réfléchir à votre propre manière d'entrer en relation avec l'autre.

12.4. Erasmus +

L'IFSI s'investit pour intégrer le projet ERASMUS +, programme d'échange d'étudiants et d'enseignants entre les universités qui permettrait aux étudiants 3^{ème} année de réaliser un stage en Europe à partir de 2025 lors du semestre 6.

Réaliser un stage à l'international est propice au développement de diverses compétences :

- Adaptation,
- Ouverture d'esprit,
- Langue étrangère,
- Connaissances d'un autre système de santé, des modalités de prise en soins différentes et d'autres cultures.

Au final, ce type d'expérience est propice au développement d'une maturité professionnelle et au renforcement de la construction d'une identité professionnelle.

12.5. Crous

A partir de la rentrée 2023, l'IFSI s'engage à faire bénéficier de repas à tarif social, aux étudiants bénéficiant de bourses de la Région ou évalués comme précaires. Ce projet est possible grâce à la mise en œuvre d'une convention entre le Centre Hospitalier Ardèche Nord et le CROUS (Centre Régional des œuvres universitaires et scolaires) de Grenoble.

L'objectif de ce dispositif est de permettre aux étudiants de réduire les dépenses alimentaires, de manger équilibré et de favoriser une sérénité financière.

12.6. BDE

Le BDE est une association d'étudiants. Selon le bureau en place, différentes activités peuvent vous être proposées afin de faciliter votre intégration à l'institut ou vous inscrire dans des actions solidaires comme Octobre rose ou le don du sang. De plus le BDE a négocié des tarifs avec certains commerçants ou salles de sport d'Annonay.

12.7. Activités culturelles

Les étudiants sont éligibles au Pass Région. A Annonay, vous trouverez des salles de spectacle, un cinéma, des spectacles de rue.

12.8. Possibilité d'emploi

Possibilité de s'inscrire sur la plateforme hublo destinée aux remplacements AS/ASH au niveau du CHAN. Les structures environnantes proposent également des emplois consultables sur la plateforme.

13- Evaluer le projet pédagogique par un suivi d'indicateurs

L'institut est engagé dans un processus de maintien et d'amélioration des pratiques, notamment dans le cadre de la certification Qualiopi. Aussi, un plan d'amélioration de la qualité est planifié sur 5 ans. Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans ce document.

14- S'engager dans une démarche développement durable

L'institut préserve l'environnement par la mobilisation de gestes éco-responsables :

- Prévenir les gaspillages d'eau et d'électricité
- Diminuer les déchets, notamment le papier, en privilégiant les impressions en recto/verso et en le recyclant
- Optimiser les déplacements en utilisant les transports en commun et le co-voiturage
- Favoriser les communications par mail et par le site internet afin de limiter l'usage du papier et l'impression
- Veiller au respect du matériel et des locaux pour assurer leur longévité.